

POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

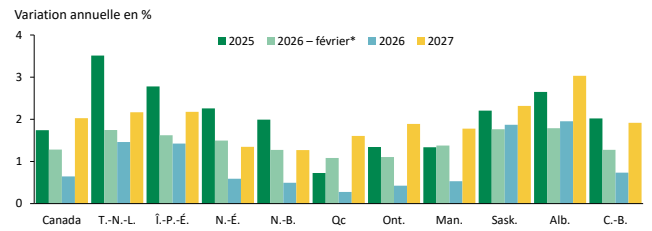
Une perspective nationale plus faible cache une économie divisée

Par Laura Gu, économiste senior

FAITS SAILLANTS

- ▶ L'escalade du conflit en Iran nous amène à revoir notre scénario de base pour y intégrer une perturbation prolongée des marchés mondiaux du pétrole. L'incidence globale sur le Canada devrait être légèrement positive à l'échelle nationale, conformément aux estimations de la Banque du Canada (BdC), grâce notamment aux transferts fédéraux et aux mesures d'allègement fiscal. Toutefois, ces mesures ne compensent pas entièrement les disparités régionales. Les prix élevés du pétrole stimulent l'activité dans les régions productrices d'énergie grâce à l'augmentation des revenus et à de plus gros investissements à mesure que les producteurs accélèrent la cadence. En revanche, cette situation crée un obstacle à la croissance des provinces importatrices de pétrole, car la hausse des coûts de l'énergie fait grimper les coûts de production et mine le pouvoir d'achat réel des ménages.
- ▶ Les régions manufacturières font face à un double choc : les tarifs douaniers américains sur les biens en métal affaiblissent la demande extérieure, tandis que la hausse des prix du pétrole augmente les coûts de transport et de production. L'effet est particulièrement prononcé dans le centre du Canada, qui dépend des industries manufacturières et de transport. Les données publiées pour le premier trimestre de 2026 pointent également vers une faiblesse plus marquée qu'anticipé, ce qui entraîne une révision à la baisse des perspectives de croissance globale. Comparativement à nos perspectives provinciales de février, les projections de croissance se sont affaiblies dans le centre du Canada, mais sont demeurées dans l'ensemble stables pour les provinces productrices d'énergie (graphique 1).
- ▶ La hausse du prix du pétrole devrait favoriser la croissance dans les provinces productrices, mais des oléoducs qui fonctionnent presque à plein rendement et des projets d'expansion qui progressent au ralenti limiteront cette avancée. Bien que l'on prévoie une hausse des investissements, l'accent mis par l'industrie sur la discipline financière et l'efficacité laisse entrevoir une réaction plus modérée que dans les cycles précédents.
- ▶ La [dernière imposition de droits de douane liés aux métaux](#) a élargi la gamme de produits manufacturés visés, le Québec, l'Ontario et le Manitoba étant les plus touchés. Par conséquent, les taux effectifs des tarifs ont grimpé d'un bout à l'autre du pays, mais plus particulièrement dans le centre du Canada. L'augmentation des exportations vers les marchés non américains a aussi offert une certaine forme de compensation, bien que la diversification au-delà des métaux, des mines et de l'énergie demeure limitée.
- ▶ L'inflation a été revue à la hausse, principalement à cause de l'énergie. Le Canada atlantique est touché de façon disproportionnée en raison de son exposition plus importante. Bien que les prix des aliments augmentent également, les retombées sont plus modestes et largement partagées entre les provinces.

Graphique 1
Le ralentissement des prévisions du PIB national cache des écarts provinciaux grandissants
PIB réel



* Prévisions tirées des perspectives économiques provinciales de Desjardins publiées le 17 février 2026.
Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Les chocs pétroliers n'ont pas le même effet dans toutes les provinces

L'escalade du conflit en Iran a provoqué un choc important et potentiellement persistant sur les marchés mondiaux de l'énergie. Depuis le début de la guerre le 28 février, le prix du WTI (*West Texas Intermediate*) a fortement augmenté, passant d'environ 67 \$ US le baril à un sommet de 112 \$ US le baril le 6 avril. Les prix ont reculé après l'annonce, le 7 avril, d'un cessez-le-feu temporaire, mais se sont depuis stabilisés dans la fourchette de 95 \$ US à 100 \$ US dans un contexte géopolitique incertain. Notre scénario de base prévoit désormais une perturbation plus prolongée des marchés pétroliers mondiaux, les prix du WTI restant supérieurs à 80 \$ US le baril jusqu'à la fin de l'année.

L'incidence macroéconomique nette sur le Canada à l'échelle nationale devrait être positive, mais modeste. La bonification prévue de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels devrait compenser partiellement l'effet des coûts élevés de l'énergie sur la consommation des ménages au milieu de l'année 2026. La suspension temporaire de la taxe d'accise fédérale sur le carburant devrait également offrir un certain allègement. Toutefois, les perspectives globales cachent un écart croissant au sein des projections de croissance provinciales.

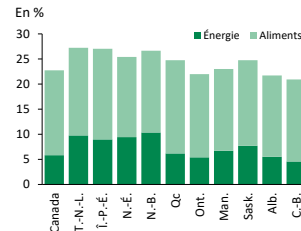
Les prix élevés de l'énergie qui perdurent devraient compliquer la vie des ménages, érodant leur pouvoir d'achat et pesant sur la consommation. Nous avons révisé à la hausse nos perspectives d'inflation par rapport à février, en grande partie à cause de l'énergie. Dans nos prévisions mises à jour, l'inflation du prix de l'énergie a été révisée à la hausse de 9,3 points de pourcentage en moyenne en 2026 et de 1,6 point de pourcentage en 2027 par rapport à nos perspectives de février. Bien que l'énergie compte pour environ 6 % du panier de l'indice des prix à la consommation (IPC) national, son poids se rapproche plus de 10 % dans les provinces atlantiques, ce qui les expose de façon disproportionnée au choc des prix actuel et y impose une pression à la hausse supplémentaire sur leur inflation globale. Les prix des aliments devraient aussi augmenter en 2026, mais de façon plus modeste que ceux de l'énergie. L'inflation du prix des aliments est maintenant plus forte de 0,6 point de pourcentage en 2026 et de 0,2 point de pourcentage en 2027, les effets étant répartis assez également entre les provinces.

Les disparités régionales dans les effets de la hausse des prix de l'énergie sont déjà apparentes. Depuis le début de l'année, l'inflation globale dans les trois provinces maritimes dépasse largement la moyenne nationale, tandis que les pressions sur les prix en Ontario, au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique semblent contenues en comparaison. Si l'on exclut l'énergie, l'inflation dans les provinces maritimes s'aligne beaucoup plus étroitement sur les tendances nationales (graphique 2), ce qui reflète la place démesurée de l'énergie dans les divergences régionales.

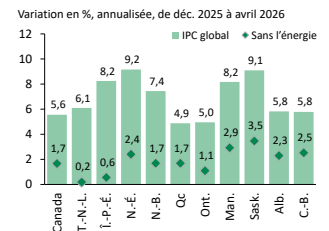
Graphique 2

La hausse de l'inflation dans les provinces maritimes exacerbée par l'énergie

Pondération du panier de l'IPC en 2024



Inflation mesurée par l'IPC*



IPC : indice des prix à la consommation; * Non désaisonnalisé.
Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

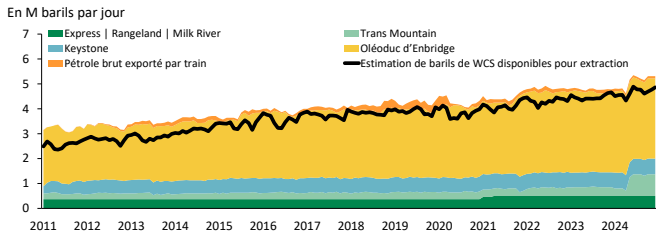
Des données empiriques suggèrent que la hausse des prix de l'énergie pèse sur la consommation dans les régions importatrices d'énergie, bien que l'on s'attende à ce que les mesures fédérales compensent en grande partie cette pression à l'échelle nationale. Notre analyse indique qu'une augmentation de 20 \$ US des prix du WTI engendre un choc négatif de la consommation en Ontario qui atteint un sommet vers le troisième trimestre, se traduisant par un léger ralentissement d'environ 0,1 point de pourcentage de la croissance du PIB en 2026, mais avec de larges intervalles de confiance. Les récentes mesures budgétaires devraient atténuer l'incidence sur les ménages. L'élargissement du crédit pour la TPS/TVH par le gouvernement fédéral, jumelé à un transfert ponctuel d'environ 3,1 G\$ en 2026, qui ensemble deviennent l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, devrait compenser l'érosion du pouvoir d'achat réel découlant de la hausse des coûts de l'énergie à l'échelle nationale.

Des vents favorables à court terme limités pour les producteurs de pétrole

Des prix du pétrole plus élevés à long terme pourraient favoriser des gains de production et d'investissement dans le secteur pétrolier canadien, ce qui profiterait aux provinces productrices d'énergie, bien que cet avantage demeure limité. La production de pétrole de l'Alberta a atteint un niveau record d'environ 4,2 millions de barils par jour en 2025 et est demeurée stable au début de 2026. Avant le début du conflit en Iran, l'Alberta Energy Regulator (AER) prévoyait une croissance modeste de la production totale de pétrole, avec une hausse d'environ 2 % à 3 % en 2026 et un rythme semblable en 2027. Toutefois, même cette cadence de croissance absorberait rapidement la capacité excédentaire des oléoducs. En 2025, environ 4,5 millions de barils par jour ont été expédiés de cette façon dans l'Ouest canadien, laissant une capacité de réserve de seulement 250 000 barils par jour, en majorité assurée par le projet d'expansion de l'oléoduc Trans Mountain (TMX) (graphique 3). Déjà exploité à près de 90 % de son maximum de 890 000 barils par jour, il pourrait rapidement combler cette capacité. Par conséquent, l'infrastructure de transport demeure

Graphique 3
La capacité limitée des oléoducs freine la croissance de la production

Bassin sédimentaire de l'Ouest canadien : estimation de la quantité de pétrole à extraire



WCS : Western Canadian Select
Régie de l'énergie du Canada et Desjardins, Études économiques

le principal facteur limitant une nouvelle hausse de la production et des exportations. Sans capacité de transport supplémentaire ni gains d'efficacité, la hausse des prix du pétrole ne devrait pas se traduire par une augmentation importante de la production ou des exportations.

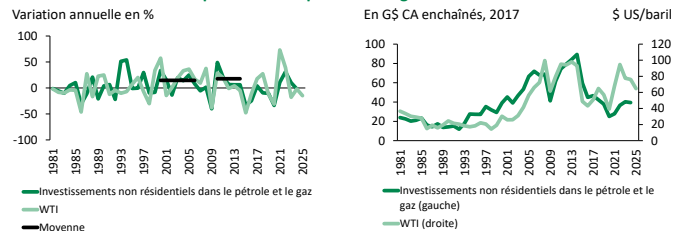
Les plans d'expansion des oléoducs demeurent limités. La phase 1 d'optimisation de la conduite principale d'Enbridge, estimée à 1,4 G\$ US, prévoit une augmentation modeste à court terme de la capacité d'exportation. La mise en service du projet en 2027 devrait permettre d'ajouter 150 000 barils par jour dans la conduite principale et 100 000 barils par jour dans l'oléoduc Flanagan South, soit une augmentation combinée d'environ 250 000 barils par jour, ce qui représente une hausse d'environ 5 % de la capacité de transport de l'Ouest canadien. Des agrandissements plus importants nécessiteraient des investissements beaucoup plus importants et impliqueraient des délais plus longs. Le récent protocole d'entente entre le Canada et l'Alberta devrait encourager les investisseurs, mais son incidence sur la capacité et les sommes injectées se fera plutôt sentir à moyen ou à long terme.

À l'échelle du pays, les dépenses en immobilisations dans le secteur pétrolier et gazier devraient s'accélérer avec le maintien des prix du pétrole à un niveau élevé, mais la réaction devrait demeurer plus mesurée que dans les cycles précédents. Structuellement, l'industrie s'est détournée des grands réinvestissements et de la croissance de la production pour privilégier l'efficacité, la réduction de la dette et le rendement pour les actionnaires. Dans le scénario de base de l'AER, où le prix du WTI s'établit en moyenne autour de 70 \$ US le baril, les dépenses nominales en immobilisations dans l'extraction pétrolière et gazière devraient augmenter de 7 % en 2026 et de 4 % en 2027. Notre mise à jour, qui intègre la hausse considérable des prix du pétrole, prévoit une accélération plus marquée des investissements en 2026 et en 2027. Historiquement, les boums pétroliers ont été associés à des augmentations annuelles de 10 % à 20 % des investissements réels en période de hausse des prix. Lorsque le prix du WTI a dépassé les 110 \$ US le baril en 2022 à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les investissements réels dans le secteur

pétrolier et gazier du Canada ont augmenté d'environ 30 %. Cette hausse a fait grimper l'investissement total des entreprises en Alberta d'environ 20 % cette année-là, même si cela a coïncidé avec la phase de pointe des travaux d'expansion de l'oléoduc TMX. Malgré tout, les dépenses en immobilisations demeurent bien en deçà des niveaux observés avant 2015 dans le secteur pétrolier et gazier (graphique 4).

Graphique 4
La hausse des prix du pétrole stimule l'investissement, mais moins que lors des boums précédents

Investissements des entreprises dans le pétrole et le gaz



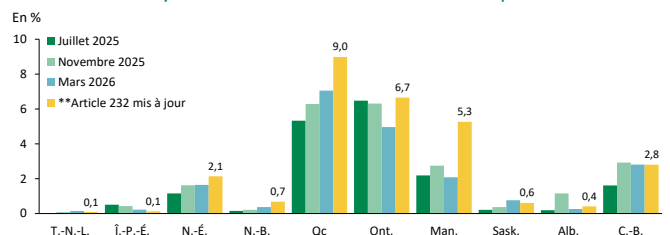
WTI : West Texas Intermediate
Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Le choc tarifaire creuse toujours l'écart entre les provinces

Les chocs continus provenant des mesures tarifaires américaines viennent alimenter des perspectives de plus en plus inégales pour les exportations provinciales. La majoration des droits de douane sur les métaux du 6 avril les a étendus à un plus large éventail de produits manufacturés, en particulier ceux qui contiennent de l'acier et de l'aluminium. Par conséquent, le taux effectif des tarifs a grimpé dans une bonne partie du centre du Canada (graphique 5).

Graphique 5
Le choc tarifaire se fait le plus sentir dans les centres manufacturiers

Taux tarifaire effectif moyen estimé* des droits de douane américains sur les importations canadiennes



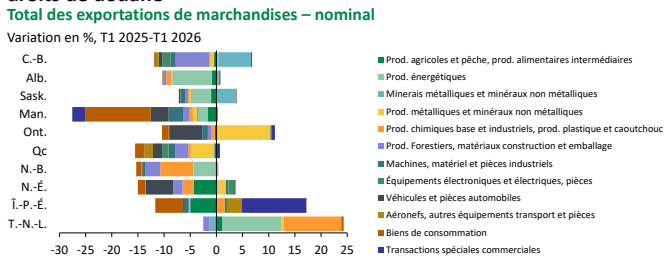
* Taux tarifaire effectif moyen fondé sur les droits calculés au niveau HS6, en fonction des exportations provinciales vers les États-Unis; ** Estimation de Desjardins basée sur les données douanières de mars 2026.
Statistique Canada, U.S. International Trade Commission et Desjardins, Études économiques

Le Québec semble le plus exposé, avec un taux effectif moyen qui devrait se rapprocher de 9 % pour avril 2026, le plus élevé parmi les provinces. L'Ontario suit à environ 6 % à 7 %. Le Manitoba, bien que plus petit en termes absolus,

est probablement l'une des provinces les plus démesurément touchées par les derniers changements, compte tenu de sa composition industrielle et de son exposition à la fabrication de produits métalliques.

Cela dit, les répercussions d'une hausse du taux effectif des tarifs sont nuancées et continuent de dépendre de l'évolution de la composition des exportations. La plupart des secteurs visés par les tarifs se sont déjà contractés au cours de la dernière année, abaissant mécaniquement les taux effectifs des tarifs par des effets de composition (graphique 6). En même temps, la croissance de certaines catégories non tarifées au cours de la dernière année est également notable et a contribué à amortir le choc, en particulier en Ontario, où la fabrication occupe une place importante.

Graphique 6
La baisse des exportations est concentrée dans les secteurs exposés aux droits de douane

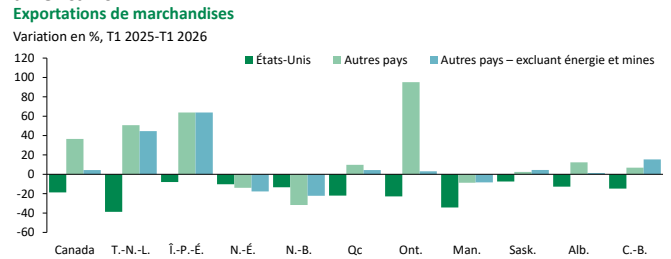


Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Les droits de douane sectoriels sur l'acier, l'aluminium et le cuivre ont pesé lourdement sur les exportations de métaux en Ontario et au Québec. Au Québec, cependant, la demande relativement inélastique d'aluminium a soutenu les volumes d'exportation alors que les tarifs douaniers sectoriels faisaient grimper le taux effectif de la province. L'Ontario a connu une faiblesse plus prononcée, les exportations nominales d'automobiles ayant diminué d'environ 25 % entre le premier trimestre de 2025 et le premier trimestre de 2026, parallèlement à une baisse des livraisons d'acier. Cela dit, la hausse de près de 200 % de la valeur nominale de ses exportations d'or au Royaume-Uni a largement compensé les pertes dans les secteurs exposés aux droits de douane. Les exportations du secteur forestier ont fortement diminué en Colombie-Britannique, au Québec et au Nouveau-Brunswick, sous l'effet d'une hausse marquée des droits compensatoires et des droits antidumping et d'un nouveau tarif de 10 % sur le bois d'œuvre résineux.

L'augmentation des exportations vers les marchés non américains a permis d'atténuer les effets des droits de douane (graphique 7). L'Ontario a mené le bal, la part des exportations nominales provenant des États-Unis ayant constamment diminué, passant de près de 80 % en 2024 à environ 60 % d'ici mars 2026.

Graphique 7
La diversification des marchés atténue l'effet des tarifs douaniers américains

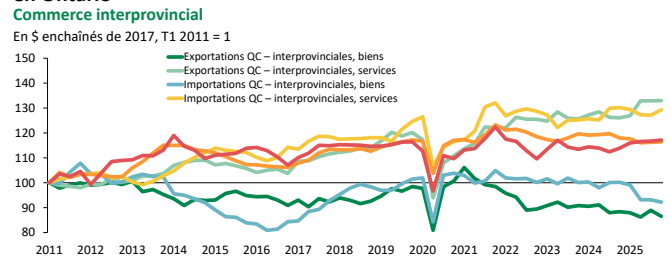


Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Cependant, en excluant le secteur des métaux et des mines, la part de nos voisins du Sud est demeurée globalement inchangée à environ 85 %. Pour ce qui est du secteur de l'énergie, l'Alberta, Terre-Neuve-et-Labrador et, dans une moindre mesure la Saskatchewan ont amélioré la diversification de leurs exportations ailleurs qu'aux États-Unis. L'expansion de l'oléoduc TMX a favorisé cette évolution. Cela dit, les preuves d'une plus grande diversification des exportations au-delà des métaux, des mines et de l'énergie sont encore embryonnaires.

Le commerce interprovincial au Canada n'a pas encore enregistré de progrès clairs en réponse aux efforts récents des gouvernements provinciaux pour réduire les barrières internes (graphique 8). En Ontario, les exportations réelles de biens et services vers les autres provinces ont diminué de 2,1 % en 2025, tandis que les importations interprovinciales ont augmenté de 2,6 %. Le portrait du Québec est lui aussi en deux teintes : le commerce interprovincial de biens a fléchi du côté des exportations et des importations en 2025, tandis que le commerce de services a continué de croître. Toutefois, la vigueur relative des services n'est pas nouvelle. Elle reflète plutôt une tendance structurelle observée depuis deux décennies. Des gains plus importants pourraient se matérialiser dans les provinces de l'Atlantique une fois que des données à jour seront disponibles, puisqu'elles sont les plus susceptibles de bénéficier de la réduction des obstacles au commerce intérieur.

Graphique 8
Le commerce interprovincial enregistre des gains limités au Québec et en Ontario



Institut de la statistique du Québec, Ministère des Finances de l'Ontario et Desjardins, Études économiques

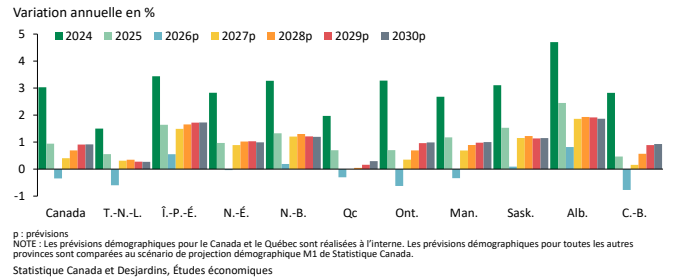
Des recherches récentes du Fonds monétaire international (FMI, 2026 [\[en anglais seulement\]](#)) suggèrent que les provinces de l'Atlantique pourraient connaître les plus fortes augmentations du PIB réel par travailleur grâce à la facilitation du commerce interprovincial.

Un recul démographique plus prononcé dans le centre du Canada et en Colombie-Britannique

La dynamique démographique alimente de plus en plus la divergence entre les provinces canadiennes. Au second semestre de 2025, la population du Canada a diminué à un rythme record, en grande partie en raison de la plus forte réduction jamais enregistrée du nombre de résidents non permanents. Les baisses ont été plus prononcées en Ontario, en Colombie-Britannique, au Manitoba et à l'Île-du-Prince-Édouard (graphique 9). Toutefois, [nos recherches](#) présentent plusieurs raisons pour lesquelles maintenir ce rythme pourrait s'avérer difficile.

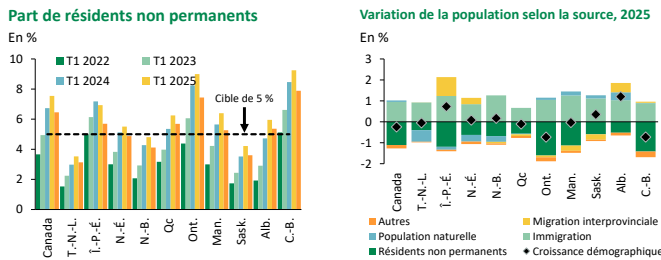
Graphique 10 L'Ontario et la Colombie-Britannique devraient afficher les pires reculs démographiques au pays

Projections de croissance démographique – au 1^{er} juillet



Ses pertes de résidents non permanents seraient ainsi plus que compensées. Pendant ce temps, la croissance démographique devrait essentiellement stagner dans la plupart des autres provinces au cours des deux prochaines années.

Graphique 9 Le déclin des RNP au cœur des différences régionales



NOTE : La population annuelle est présentée sur la base d'une année civile.
Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

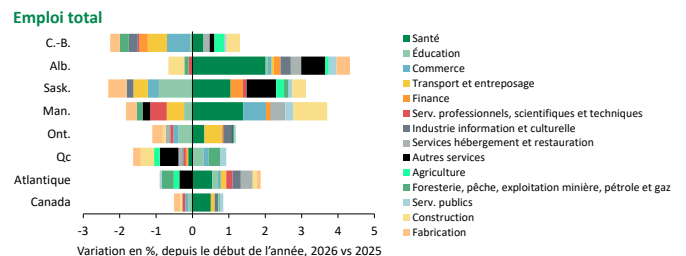
Selon notre scénario de base mitoyen, qui suppose une réduction graduelle de la proportion de résidents non permanents à 5,50 % d'ici 2027, la population du Canada au 1^{er} juillet devrait baisser de 0,35 % en 2026 avant de renouer avec la croissance, à 0,40 %, en 2027. La situation devrait varier considérablement d'une région à l'autre. L'Ontario et la Colombie-Britannique devraient connaître les contractions les plus importantes entre le troisième trimestre de 2025 et le troisième trimestre de 2026 (graphique 10), avec des baisses de population respectives de 0,6 % et de 0,8 %. En revanche, la population de l'Alberta devrait continuer de progresser, avec une croissance d'environ 0,8 % pour la même période, grâce à de solides flux migratoires interprovinciaux. La résilience relative de l'Alberta est aussi attribuable à une réduction moins importante du nombre de résidents non permanents. Cette dynamique est probablement alimentée par des conditions du marché du travail plus favorables, étant donné la nature cyclique des flux de résidents non permanents. L'Île-du-Prince-Édouard pourrait également enregistrer une croissance démographique modeste si les tendances actuelles de la migration interprovinciale persistent.

Signes avant-coureurs de déséquilibres régionaux sur le marché du travail

Bien que l'emploi global demeure relativement stable à l'échelle nationale, les données du début de 2026 laissent entrevoir de plus en plus d'inégalités régionales sur le marché du travail. L'Alberta est la province qui affiche la plus forte croissance de l'emploi. Il y a en effet augmenté d'environ 3,5 % en variation annuelle au cours des quatre premiers mois de 2026. Des baisses ont été observées en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique. En Ontario, la faiblesse de l'emploi s'est accompagnée d'une baisse proportionnelle de la population active, ce qui a laissé le taux de chômage relativement stable. Le Québec et la Colombie-Britannique ont vu l'emploi reculer plus rapidement que la population active, ce qui a fait grimper le taux de chômage. Les autres régions ont généralement connu de modestes gains d'emploi, de l'ordre de 1 %.

Les tendances sectorielles de l'emploi ont divergé d'une région à l'autre (graphique 11). Les soins de santé ont été le principal moteur de l'embauche à l'échelle nationale, et des gains

Graphique 11 Différences régionales dans la croissance sectorielle de l'emploi



Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

particulièrement importants sont probables dans les Prairies et dans le Canada atlantique. L'emploi dans le secteur de la fabrication a ralenti dans la plupart des provinces, l'Alberta et le Nouveau-Brunswick faisant figure d'exceptions notables. Ailleurs, la performance dans les secteurs des services a été en demi-teinte. L'emploi dans les autres services, y compris l'administration publique, est demeuré faible au Québec et au Manitoba tout en offrant une contribution positive en Saskatchewan et en Alberta. L'emploi dans le secteur de l'éducation a miné la croissance en Ontario et en Saskatchewan, ce qui est peut-être attribuable à une chute du nombre de permis d'études étrangers dans la première des deux provinces, mais a affiché une certaine stabilité ailleurs.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

La vigueur des ressources compense les défis commerciaux et démographiques

Le PIB par industrie de la Colombie-Britannique a connu une solide croissance de 2,0 % en 2025, malgré des difficultés démographiques et les tarifs américains toujours imposés sur la foresterie, un secteur clé. La croissance a été soutenue par une solide performance dans le secteur des ressources. La production de gaz naturel a augmenté de 4,5 %, tandis que le démarrage des activités de LNG Canada en juin 2025 a donné un élan important au transport par gazoduc. La production minière et l'exploitation en carrière ont bondi de 9,4 % l'an dernier grâce au cuivre. Parallèlement, la vigueur de l'investissement non résidentiel a soutenu l'activité de construction, compensant la faiblesse continue du secteur résidentiel.

La croissance devrait ralentir en 2026. La réduction du flux migratoire pèsera sur la croissance démographique et la demande intérieure, alors que les tarifs américains continuent de freiner la croissance des exportations. De plus, l'achèvement du projet LNG Canada devrait tarir une source clé de construction non résidentielle et, au passage, faire disparaître un moteur de croissance important. Même si 6 des 17 projets d'intérêt national transmis par le fédéral au [Bureau des grands projets](#) (BGP) se trouvent en Colombie-Britannique, leur effet sur la croissance ne se matérialisera vraisemblablement qu'à moyen terme.

Les conditions du marché du travail se sont aussi affaiblies. La Colombie-Britannique a enregistré, en pourcentage, la pire baisse de l'emploi de toutes les provinces depuis le début de l'exercice, en raison des pertes d'emplois dans le commerce de gros et de détail, le transport et l'immobilier, ce qui laisse présager un ralentissement de la demande intérieure.

Les exportations nominales ont légèrement diminué en variation annuelle au premier trimestre de 2026, ce qui reflète la faiblesse persistante des produits forestiers, qui accusent un recul de 29 % depuis le début de l'année. La vigueur des prix des matières premières constitue un élément compensatoire important.

Les prix élevés du cuivre et de l'or continuent de soutenir le secteur minier de la province, qui représentait environ 20 % des exportations nominales en 2025. De plus, la diversification du commerce vers les marchés asiatiques aide à absorber une partie de la pression exercée par les tarifs douaniers américains.

ALBERTA

Les vents favorables se maintiennent et l'énergie stimule toujours la surperformance

L'Alberta a affiché une forte croissance en 2025 en vertu de la vigueur de l'investissement résidentiel et de l'expansion du secteur pétrolier et gazier. Les mises en chantier sont demeurées élevées, portées par des gains démographiques rapides. Il s'agit, en fait, des plus rapides au pays avec une croissance de la population de 2,5 % au 1^{er} juillet 2025. Cet afflux a donné un bon coup de pouce à la demande intérieure. Parallèlement, la demande extérieure est demeurée ferme, stimulée par les exportations d'énergie, tandis que l'exposition relativement faible de la province aux produits non énergétiques des États-Unis l'a protégée des pressions tarifaires plus importantes.

La croissance devrait se poursuivre, mais s'atténuer à mesure que les gains de population s'éloigneront de leurs récents sommets. Toutefois, la révision à la hausse des perspectives du prix du pétrole en raison des récents développements géopolitiques devrait maintenir l'économie albertaine sur des bases solides et la placer dans une position relativement meilleure que les autres provinces. La production de pétrole a atteint un sommet record d'environ 4,2 millions de barils par jour en 2025 et est demeurée stable au début de 2026. Elle devrait continuer d'afficher une tendance à la hausse en raison d'une demande mondiale soutenue, particulièrement sur les marchés asiatiques.

La poursuite de l'expansion dans le secteur des ressources repose sur la capacité des oléoducs, et aucun ajout significatif n'est prévu avant 2027. Le gouvernement fédéral et l'Alberta ont conclu un accord sur la tarification du carbone et un échéancier de construction d'oléoducs dans le cadre d'un protocole d'entente énergétique plus large, ce qui a stimulé la confiance des investisseurs dans le secteur. Le projet d'oléoduc permettrait de relier l'Alberta à la côte ouest du Canada pour faciliter l'accès aux marchés asiatiques. Bien que des détails clés concernant un promoteur du secteur privé restent à confirmer, la construction devrait commencer d'ici septembre 2027, ce qui clarifiera les perspectives de croissance de la capacité.

L'activité de construction résidentielle se résorbe, les mises en chantier perdant leur élan après deux années de hausses rapides visant à rattraper la croissance démographique. Selon les perspectives à court terme, ce ralentissement devrait se poursuivre. À mesure que la croissance démographique ralentit et que les gains d'offre précédents sont effacés, les mises en chantier devraient s'éloigner davantage de leurs récents

sommets. Toutefois, l'activité devrait demeurer à des niveaux supérieurs aux standards prépandémiques.

Les gains du marché du travail de l'Alberta sont demeurés robustes au cours des cinq premiers mois de 2026, mais ne proviennent pas de l'augmentation des embauches dans le secteur pétrolier et gazier. Ils sont plutôt attribuables en premier lieu aux soins de santé. Cette vigueur risque de persister, car le [budget de 2026](#) de la province prévoit une augmentation importante du financement des soins de santé et une croissance à deux chiffres des dépenses par rapport au plan de l'an dernier, ce qui donnera un élan soutenu à l'activité dans le secteur.

SASKATCHEWAN

La force de l'investissement et le commerce alimentent la surperformance

L'économie de la Saskatchewan a affiché une vigueur notable en 2025 malgré l'incertitude commerciale et le ralentissement de la croissance démographique. Le niveau élevé des investissements dans la construction commerciale et résidentielle a stimulé la surperformance de la croissance, et cette dynamique devrait se poursuivre en 2026 et en 2027. La province demeure en bonne position pour continuer de surpasser ses pairs, soutenue par de solides dépenses en immobilisations, un marché du travail solide et des gains de population continus, quoique plus lents.

Les investissements des entreprises, notamment dans le secteur minier, devraient demeurer un levier clé. La mine de potasse Jansen, de BHP, un projet estimé à 14 G\$, continue d'être le pilier des perspectives d'investissement, la première production de la phase 1 étant attendue au milieu de 2027.

L'activité sur le marché de l'habitation est toujours élevée, les conditions demeurant en territoire vendeur, ce qui alimente la croissance des prix et l'investissement résidentiel. Bien que l'activité semble ralentir par rapport aux récents sommets, elle devrait se maintenir à des niveaux qui correspondent à un contexte positif pour le secteur.

Les perspectives d'exportation de la Saskatchewan s'améliorent. La hausse des prix de l'énergie, la bonne demande en matière d'engrais et la réduction des tarifs douaniers chinois sur les produits agricoles canadiens devraient se traduire par une meilleure performance en 2026. En tant qu'économie fortement axée sur le commerce, la province bénéficie d'une base de produits diversifiés, notamment la potasse, l'uranium et l'agriculture, ainsi que le pétrole. Cette diversification, combinée à une exposition relativement faible aux droits de douane américains, permet à la Saskatchewan d'être mieux protégée contre les perturbations commerciales actuelles que de nombreuses autres provinces canadiennes.

MANITOBA

Une faiblesse causée par les exportations et un secteur manufacturier qui se surpasse

Le Manitoba est aux prises avec un ralentissement notable attribuable aux exportations, et la faiblesse des secteurs tributaires du commerce risque de persister. La province a été touchée de façon disproportionnée par la hausse des droits de douane américains sur les ouvrages en métal en avril, ce qui a accentué la pression sur des exportations de produits manufacturiers déjà faibles. Parallèlement, la baisse de la production de Manitoba Hydro a freiné la croissance du secteur des services publics, ce qui a ajouté aux difficultés à court terme.

Malgré ces vents contraires, la base économique diversifiée du Manitoba continue de nourrir sa surperformance relative par rapport aux autres provinces manufacturières du centre du Canada. Les conditions du marché du travail sont demeurées fermes, avec une croissance de l'emploi de 7,1 % depuis le début de l'année, reflet en grande partie de la vigueur de la construction et des soins de santé. La forte activité sur le marché de l'habitation explique en grande partie cette vigueur. La hausse des mises en chantier devrait continuer de favoriser la croissance et la création d'emplois dans ce secteur.

L'investissement des entreprises demeure une bonne source d'optimisme. Le projet de fiabilité du système de courant continu à haute tension de Manitoba Hydro représente un engagement important à long terme, avec un investissement total prévu de plus de 6,8 G\$ au cours de la prochaine décennie. Le projet de port de Churchill Plus, avec son échéancier ambitieux, soit une mise en service d'ici 2030, représente une occasion à moyen terme intéressante pour d'importants investissements commerciaux.

ONTARIO

Des vents contraires externes et des limitations démographiques modèrent la croissance, mais tout n'est pas sombre

L'Ontario continue d'être démesurément affecté par les tarifs douaniers américains, en plus de composer avec les effets du déclin de la population, laissant la croissance à la traîne de la plupart des autres provinces (à l'exception du Québec) en 2026. Cela dit, il existe plusieurs points positifs.

L'investissement non résidentiel demeure relativement solide. L'Ontario figure au sommet des intentions d'investissement au pays, en raison de projets d'envergure dans les secteurs des mines et des services publics. La vigueur de l'industrie minière aurifère de la province devrait continuer de stimuler la croissance. Les dépenses prévues de 14 G\$ d'Agnico Eagle jusqu'en 2030 viennent nourrir cet optimisme. Ces gains sont partiellement

contrebalancés par la faiblesse continue des investissements manufacturiers.

L'activité sur le marché du logement semble se stabiliser. Après une année 2025 plutôt calme, les mises en chantier semblent avoir atteint un creux et ne devraient pas peser lourdement sur la croissance future.

L'Ontario continue d'enregistrer la plus faible inflation mesurée par l'IPC de toutes les provinces, ce qui témoigne en grande partie de la faible croissance des coûts du logement. La baisse des taxes sur l'essence compense également en partie la hausse de son prix, ce qui offre un certain répit aux consommateurs dans un contexte de pression généralisée sur les prix. Le secteur automobile devrait connaître un léger rebond cyclique en 2026, mais les perspectives globales demeurent limitées par une réallocation graduelle de la production nord-américaine. En effet, dans certains cas, les capacités continuent d'être redirigées vers les États-Unis, même si certains constructeurs automobiles prennent encore plus d'engagements en Ontario par des investissements ciblés et des réoutillages. Dans l'ensemble, toutefois, les pertes d'emplois récentes liées aux fermetures d'usines, aux changements de production et aux restructurations, notamment chez GM et Stellantis, ne sont compensées que partiellement par de nouveaux investissements, ce qui laisse présager un contexte de faiblesse à court terme.

Le segment des pièces s'est avéré plus résilient que celui de l'assemblage. Le maintien des exemptions au titre de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) et la non-cumulation des droits de douane sur les automobiles et les métaux ont fourni une certaine protection. Les données commerciales récentes pour février et mars laissent entrevoir certains signes de stabilisation, bien que leur durabilité reste incertaine. Les changements tarifaires introduits en avril pourraient générer de nouveaux vents contraires, en particulier si les droits plus élevés imposés sur les intrants métalliques se répercutent dans les chaînes d'approvisionnement, augmentant les taux effectifs des tarifs et la part des exportations exposées aux mesures commerciales.

QUÉBEC

La faiblesse du secteur manufacturier et les défis démographiques à l'origine de la sous-performance

L'économie du Québec demeure sous pression alors que la faiblesse de la fabrication et les défis démographiques annoncent des perspectives modestes. La croissance du PIB réel en 2025 est la plus modeste de toutes les provinces, le déclin de la production manufacturière étant plus prononcé au Québec qu'ailleurs. La [croissance globale devrait rester faible en 2026](#) et continuer d'être inférieure à celle de ses pairs à la suite d'une nouvelle révision à la baisse de nos prévisions. Les conditions du marché du travail se sont également détériorées, avec l'une des plus

fortes baisses de l'emploi depuis le début de 2026, attribuable aux pertes dans les secteurs de la fabrication, de la construction, de la finance et de l'immobilier. La province continue de faire face à d'importantes difficultés en raison de la politique commerciale américaine. L'augmentation récente des tarifs douaniers sur les ouvrages de métal a amplifié les conséquences de l'exposition déjà élevée du Québec aux mesures commerciales sectorielles.

La demande intérieure offre un portrait plus positif. La construction résidentielle a plutôt bien résisté, et les mises en chantier devraient se poursuivre à un bon rythme en 2026. Pendant ce temps, la faiblesse de l'investissement non résidentiel devrait se résorber, car les intentions de dépenses en immobilisations signalent une activité plus forte dans le secteur des services publics. Plusieurs projets d'envergure visant à améliorer la fiabilité du réseau électrique et à répondre à la hausse de la demande sont en cours ou prévus. Le Québec demeure aussi attrayant pour les investissements dans les centres de données, et ce, malgré les récents changements dans les prix de l'électricité.

Cependant, les [défis démographiques](#) continuent de limiter le potentiel de croissance de la province. Les gains de population plus lents, surtout à l'extérieur des grands centres, pèsent sur l'expansion de la population active et freinent la croissance économique dans les régions rurales.

PROVINCES MARITIMES

L'élan démographique s'estompe

Les provinces maritimes, soit le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, ont surpassé la moyenne nationale en 2025 grâce à une forte croissance démographique, qui a stimulé la demande, ainsi qu'à la vigueur de la construction résidentielle et non résidentielle. Pour 2026, cependant, ce dynamisme démographique semble s'essouffler. La migration interprovinciale n'étant plus un facteur important, la croissance de la population devrait ralentir de façon marquée dans toute la région. Même si l'Île-du-Prince-Édouard continue d'attirer les entrées nettes et devrait demeurer une exception avec sa croissance démographique positive, les tendances de migration interprovinciale pour la région avaient largement convergé vers un équilibre à la fin de 2025. En l'absence d'un nouvel afflux de résidents, la croissance démographique dans les provinces maritimes devrait stagner. Cela dit, les données fondamentales intérieures demeurent favorables, le marché du travail de la région commençant l'année sur des bases solides. L'emploi y a progressé de 5,7 % depuis le début de l'année, les trois provinces affichant des gains.

Bien que moins exposées aux risques commerciaux que le centre du Canada en raison de son taux effectif des tarifs plus bas, les exportations de la région ont fléchi. Les valeurs nominales des exportations ont diminué au premier trimestre de 2026 par

rapport à la même période l'an dernier, ce qui reflète la faiblesse des secteurs exposés aux droits de douane. Les exportations forestières du Nouveau-Brunswick ont été particulièrement touchées par la hausse des droits américains sur le bois d'œuvre résineux, et les exportations agricoles de la Nouvelle-Écosse ont également contribué à la baisse. La suppression des droits de douane chinois sur les fruits de mer, qui devrait soutenir la pêche en 2026, vient adoucir le portrait.

Après avoir explosé en 2025, l'investissement résidentiel commence à montrer des signes de stagnation. Les mises en chantier sont demeurées résilientes tout au long de 2025, alimentées en grande partie par la construction de logements locatifs. La demande liée à la population ne s'accélérait plus, l'activité de construction devrait se stabiliser en 2026.

En revanche, l'investissement non résidentiel demeure un pilier de croissance clé. La région a connu un essor en 2025, et ce dynamisme devrait se poursuivre. Les grands projets dans le domaine de l'énergie et des minéraux critiques, dont beaucoup ont été identifiés par le gouvernement fédéral et soumis au BGP pour approbation accélérée, contribuent à attirer les investissements privés. De plus, les gouvernements provinciaux ont prévu des hausses importantes des dépenses en immobilisations dans leurs budgets de 2026. La [Nouvelle-Écosse](#) et l'[Île-du-Prince-Édouard](#) en particulier arrivent en tête de liste au pays pour les dépenses par habitant, avec un accent marqué sur l'infrastructure des soins de santé.

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Optimisme prudent dans le secteur des ressources

Terre-Neuve-et-Labrador a affiché une croissance exceptionnelle en 2025, allant à l'encontre de la tendance nationale de ralentissement. Cette vigueur est en grande partie attribuable au secteur des ressources, qui a enregistré des gains importants tant dans la production pétrolière que dans l'exploitation minière. La production pétrolière extracôtière a augmenté de 14,6 % par rapport à 2024, l'exploitation ayant repris à White Rose. Elle devrait augmenter davantage avec le lancement du projet West White Rose au second semestre de 2026.

Le secteur minier devrait également connaître une autre bonne année après une solide performance en 2025, menée par une plus grande production de minerais de fer, d'or et de nickel. La poursuite des investissements dans les activités d'exploration devrait donner un élan supplémentaire à la croissance.

Les dépenses en immobilisations à court terme devraient s'essouffler avec l'achèvement d'importants projets, dont la mine d'or Valentine et West White Rose. Les investissements devraient reprendre à moyen terme à mesure que la construction s'intensifiera dans les projets éoliens et celui d'exploitation

du pétrole de Bay du Nord, à la suite d'un accord clé conclu récemment entre le gouvernement et ses partenaires.

Un examen indépendant du protocole d'entente entre NL Hydro et Hydro-Québec sur Churchill Falls est arrivé à la conclusion qu'il ne sert pas les intérêts à long terme de la province. D'autres négociations entre les deux gouvernements sont prévues, ce qui ajoute de l'incertitude aux perspectives.

TABLEAU 1
Canada : principaux indicateurs économiques par province

VARIATION EN % (SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2022	2023	2024	2025e	2026p	2027p
Croissance du PIB réel – Canada	4,7	2,0	2,0	1,9	0,6	2,0
Terre-Neuve-et-Labrador	-1,1	-3,0	2,7	3,5	2,0	2,4
Île-du-Prince-Édouard	5,1	2,9	3,8	2,8	1,4	2,1
Nouvelle-Écosse	5,1	2,4	3,1	2,3	0,6	1,9
Nouveau-Brunswick	2,2	2,0	2,7	2,0	0,5	1,8
Québec	4,5	0,7	1,7	0,7	0,3	1,6
Ontario	4,4	2,4	1,6	1,3	0,4	1,9
Manitoba	4,8	2,8	1,7	1,3	0,5	1,8
Saskatchewan	10,1	3,1	3,0	2,2	1,8	2,3
Alberta	5,9	2,5	3,0	2,7	2,0	3,0
Colombie-Britannique	4,8	2,8	1,1	2,0	0,5	2,0
Croissance du PIB nominal – Canada	12,9	3,5	4,8	4,4	4,6	4,0
Terre-Neuve-et-Labrador	8,7	-4,0	4,6	5,4	9,4	3,2
Île-du-Prince-Édouard	10,9	6,7	7,5	5,2	4,4	4,7
Nouvelle-Écosse	9,4	7,6	8,0	4,8	3,6	4,5
Nouveau-Brunswick	8,8	3,5	4,0	4,4	3,7	4,2
Québec	9,6	4,7	5,9	4,8	3,5	3,8
Ontario	9,8	6,9	5,1	4,2	3,0	4,3
Manitoba	11,3	5,4	3,3	3,7	3,9	4,1
Saskatchewan	32,7	-3,7	0,0	4,1	9,3	3,1
Alberta	23,7	-4,0	5,1	4,2	10,0	3,4
Colombie-Britannique	12,1	3,6	3,5	4,3	3,9	4,1
Taux d'inflation global – Canada	6,8	3,9	2,4	2,1	2,7	2,2
Terre-Neuve-et-Labrador	6,4	3,3	1,8	1,4	2,7	2,0
Île-du-Prince-Édouard	8,9	2,9	1,9	1,4	2,7	2,0
Nouvelle-Écosse	7,5	4,0	2,3	2,0	3,1	2,2
Nouveau-Brunswick	7,3	3,5	2,2	1,7	3,1	2,1
Québec	6,7	4,5	2,3	2,5	2,6	2,1
Ontario	6,8	3,8	2,4	1,9	2,4	2,3
Manitoba	7,9	3,6	1,0	2,7	3,2	2,3
Saskatchewan	6,6	3,9	1,4	2,1	2,9	2,3
Alberta	6,5	3,3	2,9	1,9	2,8	2,3
Colombie-Britannique	6,9	4,0	2,6	2,1	2,6	2,1
Croissance de l'emploi – Canada	4,1	3,0	1,9	1,4	0,3	0,6
Terre-Neuve-et-Labrador	4,0	1,7	2,7	-0,2	0,7	0,9
Île-du-Prince-Édouard	5,0	6,2	3,6	1,0	2,2	1,1
Nouvelle-Écosse	3,5	2,7	3,2	0,3	1,0	0,7
Nouveau-Brunswick	2,9	3,4	2,8	1,3	1,3	0,8
Québec	3,1	2,9	0,9	1,7	-0,6	0,6
Ontario	4,8	3,1	1,7	1,0	-0,1	0,2
Manitoba	3,6	2,7	2,6	1,7	0,8	0,5
Saskatchewan	3,5	1,6	2,6	2,5	1,7	1,3
Alberta	4,9	3,7	2,9	2,8	2,9	2,0
Colombie-Britannique	3,4	2,6	2,4	1,1	-0,3	0,5
Taux de chômage – Canada	5,3	5,4	6,4	6,8	6,7	6,6
Terre-Neuve-et-Labrador	11,1	9,8	10,0	10,2	9,9	9,4
Île-du-Prince-Édouard	7,7	7,3	7,8	8,0	7,9	7,9
Nouvelle-Écosse	6,6	6,4	6,5	6,6	6,5	6,7
Nouveau-Brunswick	7,2	6,6	7,1	7,1	7,2	7,2
Québec	4,3	4,4	5,4	5,6	5,7	5,3
Ontario	5,6	5,6	7,0	7,7	7,5	7,4
Manitoba	4,5	4,9	5,5	5,9	6,1	6,1
Saskatchewan	4,6	4,7	5,5	5,2	5,1	4,9
Alberta	5,8	5,9	7,1	7,2	6,9	7,0
Colombie-Britannique	4,6	5,2	5,6	6,2	6,3	6,3

p : prévisions

Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, ministère des Finances de l'Ontario et Desjardins, Études économiques